

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 280/2022

A la Firme New Global Business Company

Après avoir reçu le contrat du marché n°009/S/PM/CGIG/2019, conclu avec La Cellule de Gestion des Immeubles du Gouvernement, pour un montant total hors taxe de francs congolais deux cent treize millions six cent un mille trois cent nonante quatre, vingt-neuf centimes (CDF 213.601.394,29) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 28/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai en mission
KALIKAT KALEMBE-Bengit
Directeur Général Adjoint ai